

FICHE CREEE

Remise sub d'origine 1-9-49
2 FICHES CREEES

Nom : Charceyron
Prénoms : François Ché
Surnoms :

Numéro matricule du recrutement : 255
Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.
Né le 1^{er} avril 1896, à St Georges d'Espéranche canton
d'HEYRIEUX, département d'ISÈRE, résidant
à St Georges d'Espéranche, canton d'HEYRIEUX, département
d'ISÈRE, profession d'ouvrier facteur, assés
fils de Philippe Ché et de Jeanne Vincent, domiciliés
à St Georges d'Espéranche canton d'HEYRIEUX, département d'ISÈRE.
Marié à

SIGNALEMENT.
Cheveux chât. clair, Yeux bleus
Front petit, Nez petit fin
Visage long, Renseignements physiognomiques
complémentaires
Taille : 1 mètre 55 centimètres.
Taille rectifiée : 1 mètre centimètres
Marques particulières :

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
Inscrit sous le n° 14 de la liste du canton d'HEYRIEUX
Classé dans la 1^{re} partie de la liste en 1911

Degré d'instruction : 3
CORPS D'AFFECTATION.
NUMEROS
AU CONTRÔLE ou au répertoire.
MATRICULE

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES
Eprouvé art 18 en 1911 pour faiblesse. Bon dossier armé
Conseil de révision de 1^{er} ordre le 5 juin 1915. Incorporé à compter du
1^{er} août 1915 armé au corps de réserve de 1^{er} classe de dit jour - 3^{ème} Rég^{iment} au
133^{ème} Rég^{iment} d'Infanterie le 20 juillet 1917. 3^{ème} classe armée de 1^{er} ordre.
26. Tot le 23 février 1917. Evacué malade le 1^{er} Mars 1918.
6^{ème} 18. 26^{ème} septembre 1917 en congé libéré de
mobilisation n° 6797
par le dépôt du 99^{ème} Rég^{iment} d'Infanterie
à la retraite à St Georges d'Espéranche (Isère)
Autrefois sergent armé, spécialité infanterie à 10% par la Commission de
révision du C. S. R. de Lyon du 4 Mai 1921 pour. Caractère régulier.
Fonctionnaire vicairie parochiale. Mollat guiche.
En traitement hosp^{ital} de 1^{er} ordre (6^{ème} région) du 2 au 16 mars 1918. En congé de convalescence
du 29 mars au 10 avril. A l'ambulance au cou ralliement 25 Juin 1918 au 15 avril
1918 - Evacué pour blessure le 3 juin 1918 - En traitement à l'hôpital de
Labbat du 3 juin au 20 juin 1918 - à l'hôpital mixte de Dommers du 20 juin au 30
En congé de convalescence du 1^{er} août 1918 au 26 août 1918 + congé armée N. N. E. 10.9.1919
Officier de bonne conduite accordé. Rappé au 141^{ème} Rég^{iment}
d'Infanterie le 1^{er} Janvier 1941. J'ado au domicile de son père
à St Georges le 3 Mars 1928. En. 909
Rappelé à l'activité le 21.8.1939. Affecté au 1^{er} bataillon aux armées
général Régulière n° 6 - Bureau Frontière. Arrivé le 24.8.1939.
Remobilisé le 14 juillet 1940 par le C. S. de Moirans.
à la retraite à Lyon.

Armée active. 133^{ème} Rég^{iment} d'Infanterie
133^{ème} Rég^{iment} d'Infanterie
AFFECTATIONS
d'après guerre
8^{ème} Rég^{iment} d'Infanterie
141^{ème} Rég^{iment} d'Infanterie
Disponibilité et réserve de l'armée active.
Armée territoriale
1^{er} de sa réserve.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	COMMUNES.	Subdivisions de région	D. DOMICILE. R. RÉSIDENCE.
4 juin 1921	Lyon 11 ^{ème} arrondissement	Rhône	R
3-3-1928	St-Jean-le-Mont	Rhône	D

ES aux BTH
ou Rhône le 23-4-49
ES BTH le 5.5.40

CAMPAGNES.
Antérieur C. S. du 1.8.16 au 22.2.17
Aux armées C. S. du 23.2.17 au 28.2.18
S/O du Général C. V.
Antérieur C. S. du 1.3.18 au 31.3.1918
Aux armées C. S. du 1.4.18 au 3.6.18
S/O du Général C. V. en chef
Antérieur C. S. du 4.6.18 au 30.6.18
Aux armées C. S. du 1.7.18 au 24.10.18
S/O du Général C. V. en chef
Antérieur C. S. relatif de 10 à 15
du 25.10.18 au 26.9.1919
Dans les Foyers C. S. relatif de 10 à 15
du 27.9.19 au 23.10.1919
Aux armées C. S. du 2.9.19 au 28.9.19

BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.
Blessé le 3 juin 1918 à Saconin et Bressat (carrière) blessé de la main droite. Blessé par E. V.
Blessé le 24 Octobre 1918 à Marolles le front par l'artillerie.
Blessé le 24 novembre 1918 du 26 mai 1918
Blessé au combat faisant partie d'une patrouille délicate chargé de se mettre en liaison avec une unité voisine et parti en avant dans un marais pendant 16 heures sans pause pour son énergie et sa bravoure. Renseignements intéressants à l'ennemi et à l'ennemi.
(1) De son effort pour faire passer les blessés à travers la zone.

PÉRIODES D'ÉTAT.
1^{re} dans l'Armée territoriale. (dans l'Armée territoriale) Supplémentaires.
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.

EPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :

la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.
1 ^{er} janvier 1919			

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, soussignés, omis, etc.).

PARIS ET LIMOGES. - IMPRIMERIE DE L'ÉTABLISSEMENT MILITAIRE CHARLES-LAVAUZELLE. - N. 1001 (M. - 774).